

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	25	28
Date de la convocation : 10/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
28	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, ROUSSEAU Gilbert, VERDEME Marylène, BALOT Nicolas, BODEN Marie-Claude, MIGNOT Jean-Marie, BATIER Jean-François, BARRIERE Danielle, DUGEAY Pascal, GERBAUD Alain, COULAUD Claudette, REYNAUD Christian, GOUVIER Eric (arrivé à 19h06), ROBERT Marie-José, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, GRANET Frédérique, ROUBERTIE Laure, NIOSSOBANTOU Dimitri, DUPUY-LEGRAND Céline, BOUTHINAUD Chantal, BUSSIERE Pascal, MORIN Julien, MARCOUL-SOULIE Bénédicte, NICOT Damien

Représentés : CHASSAIN Gaston représenté par LAFAYE Laurent, GOUDOUD Catherine représentée par BARRIERE Danielle, LEPETIT Martine représentée par ROUSSEAU Gilbert

Absents et Excusés : GABOUTY Delphine

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, GERBAUD Alain est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2025_D_071

Objet : Tarifs publics : Locations de salles et de matériels à compter du 1er janvier 2026

La délibération du 2024/D/077 a fixé les tarifs de l'Espace Georges Brassens et des autres salles à compter du 1er août 2025. La présente délibération ajoute aux tarifs précédemment votés :

La halle des étangs de Crouzeix, celle-ci peut être utilisée uniquement

- par les entreprises implantées sur la commune au tarif inscrit dans la présente délibération.
- par les associations Feytiacoises à titre gracieux

Est également revu le tarif de facturation des agents de sécurité (Brassens) qui ne correspondait plus aux tarifs réglementaires.

Rappel :

- Pour les associations communales actives, ayant de nombreux adhérents domiciliés à Feytiat, la location des salles et la mise à disposition de matériels peuvent être gratuites pour deux manifestations dans l'année sur avis du Maire; Pour le FCL, compte tenu du nombre de sections, les demandes au-delà des deux annuelles seront étudiées au cas par cas.

- Application du double des tarifs aux utilisateurs des services qui ne sont pas domiciliés sur la commune, ou qui ne travaillent pas sur la commune.

- Tarif Associations de la commune pour toutes les salles, à multiplier par deux pour les hors communes.

A] ESPACE GEORGES BRASSENS

I - LOCATION DES SALLES,

Toute journée commencée est due, quelle que soit la durée

Salle de spectacle			
Associations communales : gratuit sur avis du Maire			
Associations caritatives et partenaires			
Durée	HT	TVA	TTC
A l'heure	105,00	21,00 €	126,00
1er jour	900,83	180,17 €	1 081,00
Jours suivants	643,33	128,67 €	772,00
Autres preneurs (pas de locations aux particuliers)			
Durée	HT	TVA	TTC
A l'heure	192,50	38,50 €	231,00
1er jour	1 225,00	245,00 €	1 470,00
Jours suivants	962,50	192,50 €	1 155,00
Salle Pastel			
Associations communales : gratuit sur avis du Maire			
Associations caritatives et Partenaires			
Durée	HT	TVA	TTC
Demi journée	80,83	16,17 €	97,00
1er jour	160,83	32,17 €	193,00
Jours suivants	115,83	23,17 €	139,00
Autres preneurs (pas de locations aux particuliers)			
Durée	HT	TVA	TTC
Demi journée	135,83	27,17 €	163,00
1er jour	270,83	54,17 €	325,00
Jours suivants	189,17	37,83 €	227,00
Loges			
Forfait par jour	18,33	3,67 €	22,00
Prestation ménage			
Nettoyage salle du Pastel	138,33	27,67 €	166,00
Nettoyage salle de spectacle	321,67	64,33 €	386,00
Forfait chauffage			
Demi journée Salle du Pastel	17,50	3,50 €	21,00
Journée Salle du Pastel	35,00	7,00 €	42,00
Journée Brassens salle de spectacle	70,00	14,00 €	84,00

II - PRESTATIONS TECHNIQUES : salle de spectacle

Son & Eclairage de spectacle

Part forfaitaire à la journée pour le matériel
Facturation au coût horaire pour la main d'œuvre

	HT	TVA	TTC
Main d'œuvre technicien	21,67	4,33 €	26,00
Matériel son	78,33	15,67 €	94,00
Matériel éclairage de spectacle	124,17	24,83 €	149,00

Coût horaire par agent de sécurité
Présence d'un agent de sécurité

	HT	TVA	TTC
Coût horaire	25,00	5,00 €	30,00
Coût horaire heures de nuit (21h -6h)	30,00	6,00 €	36,00
Coût horaire majoré jours fériés	30,00	6,00 €	36,00

III - MISE A DISPOSITION DE MATERIEL COMPLEMENTAIRE

	HT	TVA	TTC
Tables et chaises Forfait	175,00	35,00 €	210,00
Cuisine traiteur Forfait	91,67	18,33 €	110,00
Gradins télescopiques Forfait	270,83	54,17 €	325,00
Matériel audiovisuel Forfait journée	73,33	14,67 €	88,00

B)AUTRES EQUIPEMENTS

LIBELLÉ	TARIFS à compter du 1er janvier 2026	
Associations de la commune pour toutes les salles :	Gratuit sur avis du Maire	
Salle des Fêtes - Pierre Louis		
* Commune		
Par journée (du matin 10h au lendemain 10h)	298,00	Euros
<i>Du lundi au vendredi</i>		
Par week-end (du vendredi 12h au Lundi 8h)	551,00	Euros
Petites manifestations ponctuelles	105,00	Euros
*Hors commune		
Par journée (du matin 10h au lendemain 10h)	596,00	Euros
<i>Du lundi au vendredi</i>		
Par week-end (du vendredi 12h au Lundi 8h)	1 102,00	Euros
Petites manifestations ponctuelles	210,00	Euros

* Nettoyage Salle des Fêtes	166,00	Euros
Forfait Chauffage		
Journée	42,00	Euros
Demi journée	21,00	Euros
Salle Croix des Rameaux		
Demi journée	56,00	Euros
Journée	100,00	Euros
Forfait ménage	110,00	Euros
Forfait chauffage journée	21,00	Euros
Forfait chauffage demi journée	10,50	Euros
Salle André Périgord		
Journée	144,00	Euros/jour
Demi journée	73,00	Euros
Forfait ménage	110,00	Euros
Forfait chauffage journée	21,00	Euros
Forfait chauffage demi journée	10,50	Euros
Gymnase Jacky Chazalon	110,00	Euros/demi journée
Gymnase Roger Couderc	110,00	Euros/demi journée
Salle de Gymnastique Emilie Lepennec	110,00	Euros/demi journée
Salle de convivialité Roger Couderc	200,00	Euros/jour
Salle de convivialité Roger Couderc	40,00	Euros/heure
Appartement communal	11,00	Euros/nuit
Halle des étangs de Crouzeix (réservé aux entreprises de Feytiat)	75,00	Euros/demi journée
Halle des étangs de Crouzeix (réservé aux entreprises de Feytiat)	150,00	Euros/jour
Prêt de matériel aux habitants de Feytiat (tables/chaises/bancs)		Gratuit

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le mardi 16 décembre 2025

Le maire,

Laurent LAFAYE.